

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE
LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-183 DU 17 MAI 2010

Chargeant Madame Christine OUINSAVI, Ministre du Commerce, de l'intérim de Madame Mamata BAKO DJAOUGA, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, pour compter du lundi 18 au dimanche 24 janvier 2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement.

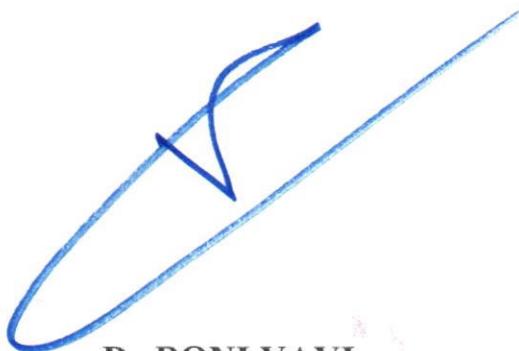
DECRETE

Article 1^{er} : Madame Christine OUINSAVI, *Ministre du Commerce* est chargée de l'intérim de Madame Mamata BAKO DJAOUGA, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du *lundi 18 au dimanche 24 janvier 2010*.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le, 17 mai 2010

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr BONI YAYI

AMPLIATIONS : PR 4- AN4- CS 2 – CC 2 – HCJ 01 – CES 2 – HAAC 2 – MEE 4 – MRPM 1 – SGG 2 – Autres Ministères 28 – Départements 6 – JORB 1